

1999 13744

AHC SURFACE TECHNOLOGY

20193577
18

Société par Actions Simplifiée au capital de 228 673,53 Euros
Siège social : avenue Bade Wurtemberg, 57380 FAULQUEMONT

422 887 489 RCS METZ

EXTRAIT DES RESOLUTIONS PROPOSEES ET ADOPTES PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 30 JUIN 2014

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président de la Société et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2013, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associée unique, en application de l'article 223 quater du code général des impôts, approuve le montant des dépenses ou charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 du même code, qui s'est élevé à 5 631 € et qui a entraîné un impôt supplémentaire de 1 877 € (hors contributions).

En conséquence, elle donne à la société MT Group France Sarl, Présidente de la Société, quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2013, s'élevant à la somme de 644 787,50 € de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| • à titre de dividendes, une somme de | 500 100,00 € |
| Soit 33,34 € par action | |
| • le solde au compte « autres réserves », soit | 144 687,50 € |

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique constate que des distributions de dividendes sont intervenues au cours des 3 derniers exercices comme suit :

Exercice	Total dividendes	Dividende / action	Soumis abattement 50% ou 40%*	Non soumis abattement 50% ou 40%
31/12/2010	500 100 €	33,34 €	33,34 €	
31/12/2011	600 000 €	40,00 €	40,00 €	
31/12/2012	650 100 €	43,34 €	43,34 €	

* Sous réserve que l'Associée puisse en bénéficier.

Cette résolution est adoptée.

Certifié conforme

Le Président



AHC SURFACE TECHNOLOGY

2019B577
18

Société par Actions Simplifiée au capital de 228 673,53 Euros
Siège social : avenue Bade Wurtemberg, 57380 FAULQUEMONT

422 887 489 RCS METZ



RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSOCIEE UNIQUE EN VUE DE SES DECISIONS A PRENDRE PAR UN ACTE SOUS SEING PRIVE LE 30 JUIN 2014

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Chère Associée,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons convoqués afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2013 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

La convocation prescrite vous a été régulièrement adressée et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera lu, dans quelques instants, le rapport rédigé par le Commissaire aux comptes en exécution de sa mission.

Au présent rapport est annexé un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Il est précisé que les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de la société Aalberts Industries NV aux Pays-Bas.

Nous reprenons ci-après les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

1/ Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice ; progrès réalisés ; difficultés rencontrées

AHC Surface Technology est spécialisée dans le traitement de surface sélectif.



L'activité de la société s'est traduite au cours de l'exercice par un chiffre d'affaires de 3 918 872 € et un bénéfice net de 644 788 €, après un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 979 382 € contre un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 1 783 136 € l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires 2013 a diminué d'environ 22,70 % par rapport à l'exercice 2012, du fait d'un environnement économique peu favorable (automobile). Cela s'est traduit par une diminution des ventes de services (- 17,76 %), par ailleurs, la Société a enregistré une baisse des productions de biens (- 34,95 %), sur son activité vente de machines et de pièces de rechange.

2/ Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour 2014, il est attendu une reprise globale de 5% de l'activité, majoritairement liée à la partie machines et pièces de rechange. La partie traitement de surface est attendue quasiment stable.

3/ Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

4/ Activité en matière de recherche et de développement

L'activité recherche et développement est centralisée au niveau du groupe Aalberts, plus précisément au sein du sous groupe AHC GmbH en Allemagne pour la partie traitement de surface.

II - FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne dispose d'aucune filiale et elle n'a effectué aucune aliénation d'actions dans le cadre de participations croisées.

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

III – INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

• Autocontrôle

La société ne détient aucune action d'autocontrôle.

• Achat / vente d'actions en exécution des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce

Nous vous informons qu'aucune acquisition ou cession d'actions n'a été effectuée en exécution des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce.

- **Utilisation des autorisations d'augmentation de capital précédemment votées par l'Associée unique**

Aucune autorisation d'augmentation de capital n'a été donnée par l'Associée unique au Président.

- **Etat de la participation des salariés au capital**

Nous vous informons qu'aucune action de la société n'est détenue par les personnes visées à l'article L. 225-102 du Code de commerce.

IV – CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, il vous sera demandé de prendre acte des conventions éventuellement intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son Président, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il sera fait mention des conventions nouvelles sur le registre des décisions. Sera également porté à votre connaissance les conventions éventuellement intervenues entre la Société et son Associée unique.

V - RESULTATS - AFFECTATION

1/ Modifications apportées au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux normes et principes comptables en vigueur, sans aucune modification par rapport à l'exercice précédent, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou des méthodes d'évaluation.

2/ Examen des comptes et résultats

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat suivant :

Produits d'exploitation	3 971 671 €	
Charges d'exploitation	3 007 168 €	
RESULTAT D'EXPLOITATION		964 503 €
Produits financiers	30 455 €	
Charges financières	15 577 €	

RESULTAT FINANCIER		14 878 €
Produits exceptionnels	-	
Charges exceptionnelles	196 €	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(196) €
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-
Impôt sur les bénéfices		(334 398) €
RESULTAT		644 788 €

Il résulte d'une comparaison entre les divers résultats de l'exercice et ceux de l'exercice précédent, l'évolution suivante :

Résultats	Exercice (12 mois)	Exercice précédent (12 mois)
Résultat d'exploitation	964 503 €	1 773 528 €
Résultat financier	14 878 €	9 608 €
Résultat exceptionnel	(196) €	308 €
Résultat	644 788 €	1 197 729 €

Le chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est élevé à 3 918 872 € contre 5 070 048 € pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires, réalisé essentiellement à l'étranger, correspond à des productions de biens (948 582 €) et à des prestations de services (2 970 290 €).

Les produits d'exploitation intègrent également des transferts de charges (35 095 €), une production stockée (17 645 €) et des autres produits (59 €).

Les charges d'exploitation (3 007 168 €) ont baissé d'environ 9,35 % et correspondent principalement aux achats de marchandises (643 319 €), aux achats de matières premières (118 395 €), à la variation de stock (- 16 673 €), aux autres achats et charges externes (794 412 €), à la masse salariale (1 096 421 €), aux impôts (92 073 €), à des dotations aux comptes d'amortissement (240 922 €) et à des dotations au compte de provision pour risques et charges (38 235 €). La masse salariale a diminué d'environ 12,37 % avec un effectif moyen salarié de 23 salariés contre 24,8 personnes à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire de 964 503 € contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 1 773 528 € au 31 décembre 2012.

Le résultat financier (bénéficiaire de 14 878 €) correspond principalement à la charge d'intérêts de la société (15 577 €), diminuée de 30 455 € de produits financiers.

Le résultat exceptionnel (perte de 196 €) n'est pas significatif et correspond à un écart de cotisation Agefiph.

Après un impôt sur les sociétés de 334 398 €, la société a donc réalisé un bénéfice net comptable de 644 788 € contre un bénéfice net comptable de 1 197 729 € à la clôture de l'exercice précédent.

Il est précisé que la société est toujours membre du groupe fiscal dont la société Aalberts Industries France est tête de groupe.

Au cours de l'exercice, la société a effectué 30 484 € d'investissements dont 4 840 € d'immobilisations incorporelles, et 25 644 € d'immobilisations corporelles en cours.

3/ Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 644 787,50 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- à titre de dividendes, une somme de 500 100,00 €
soit 33,34 € par action
- le solde au compte « autres réserves », soit 144 687,50 €

4/ Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Total dividendes	Dividende / action	Soumis abattement 50% ou 40%*	Non soumis abattement 50% ou 40%
31/12/2010	500 100 €	33,34 €	33,34 €	
31/12/2011	600 000 €	40,00 €	40,00 €	
31/12/2012	650 100 €	43,34 €	43,34 €	

* Sous réserve que l'Associée puisse en bénéficier.

5/ Dépenses non déductibles fiscalement / frais généraux

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 5 631 € non déductible du résultat fiscal au regard des dispositions de l'article 39-4 du même code, ce qui a entraîné un impôt supplémentaire de 1 877 € (hors contributions).

Il vous est par ailleurs précisé qu'aucune information n'a à être mentionnée au titre des dispositions de l'article 223 quinquiès du Code Général des Impôts.

6/ Dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux exercices précédents, du solde des dettes fournisseurs et comptes rattachés, par date d'échéance :

Au 31 décembre 2012, les comptes fournisseurs et rattachés présentaient les soldes suivants :

Total dû	Courant	31 à 60 j	61 à 90 j	+ 90 j
376 312 €	281 693 €	94 619 €		

Au 31 décembre 2013, les comptes fournisseurs et rattachés présentaient les soldes suivants :

Total dû	Courant	31 à 60 j	61 à 90 j	+ 90 j
177 984 €	177 918 €	66 €		

-o0o-

Après avoir pris connaissance du rapport établi par le Commissaire aux comptes de la Société, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 tels qu'ils viennent de vous être présentés, d'affecter le bénéfice enregistré tel qu'indiqué ci-dessus et de me donner quitus de ma gestion.

Le Président

MT Group France
représentée par Oliver Jaeger

AHC Surface Technology

Société par Actions Simplifiée au capital de 228 673,53 Euros
Siège social : Avenue Bade Wurtemberg, 57380 FAULQUEMONT

422 887 489 RCS METZ

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(art. R.225-81, R. 225-83 et R. 225-102 du Code de commerce)

DESIGNATIONS	2009	2010	2011	2012	2013
I SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	228 673,53	228 673,53	228 673,53	228 673,53	228 673,53
b) Nombre d'actions émises	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS					
a) Chiffre d'affaires HT	3 446 307	3 425 509	5 200 774	5 070 048	3 918 872
b) Résultat avant impôt, amortissements et provisions	1 151 800	1 190 679	2 006 655	2 000 986	1 258 343
c) Impôt sur les bénéfices	334 550	347 907	620 398	585 715	334 398
d) Résultat après impôt, amortissements et provisions	658 748	681 000	1 187 530	1 197 729	644 788
e) Montant des bénéfices distribués (*)	700 050	500 100	600 000	650 100	500 100
III RESULTAT DES OPERATIONS PAR ACTION					
a) Résultat après impôt, amortissements et provisions	43,92	45,40	79,16	79,85	42,99
b) Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	54,48	56,18	92,55	94,35	61,60
c) Dividende par action	46,67	33,34	40,00	43,34	33,34
IV PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	21	22	22	25	23
b) Masse salariale	559 960	624 295	774 460	874 733	782 042
c) Montrant des sommes versées au titre des avantages sociaux	217 842	264 040	342 402	376 409	314 379

(*) indication des montants proposés à la distribution à l'AGO

2019 B 577

18



AHC SURFACE TECHNOLOGY SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

A l'Associé unique
AHC SURFACE TECHNOLOGY SAS
Avenue de Bade-Wurtemberg
57380 Faulquemont

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AHC SURFACE TECHNOLOGY SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Entreprises SARL, 11 E, Boulevard Rembrandt BP 57024 21070 Dijon Cedex
Téléphone: +33 (0)3 80 28 07 28, Fax: +33 (0)3 80 28 07 38, www.expert-comptable.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

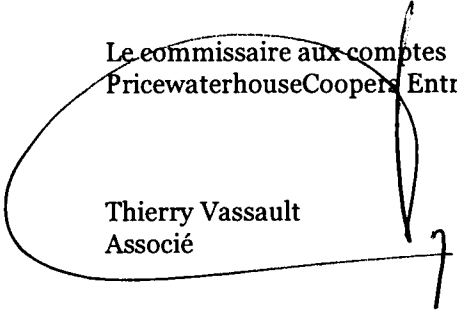
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon, le 13 juin 2014

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises

Thierry Vassault
Associé



Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise RUE BADE WURTEMBERG 57380 FAULQUEMONT Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 4 2 2 8 8 7 4 8 9 0 0 0 2 5 Néant ☐ *

				Exercice N clos le.					N - 1										
				3	1	1	2	2	0	1	3	3	1	1	2	2	0	1	2
				Brut		Amortissements, provisions		Net		Net		Net		Net		Net		Net	
				1		2		3		4		5		6		7		8	
Capital souscrit non appelé (I)		AA																	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC														
		Frais de développement *	CX		CQ														
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	62 486	AG	58 549			3 937										
		Fonds commercial (I)	AH		AI														
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK														
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM														
		Terrains	AN	190 000	AO				190 000								190 000		
		Constructions	AP	697 527	AQ	283 021			414 506								428 395		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 891 378	AS	1 561 170			1 330 209								1 243 705		
		Autres immobilisations corporelles	AT	78 204	AU	60 712			17 492								18 157		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	42 869	AW				42 869								328 098		
		Avances et acomptes	AX		AY														
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT														
		Autres participations	CU		CV														
		Créances rattachées à des participations	BB		BC														
Autres titres immobilisés		BD		BE															
Prêts		BF		BG															
Autres immobilisations financières *		BH		BI															
TOTAL (II)		BJ	3 962 465	BK	1 963 451			1 999 014								2 208 354			
ACTIF CIRCULANT		STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	166 299	BM			166 299								149 626		
	En cours de production de biens		BN	49 822	BO			49 822								32 177			
	En cours de production de services		BP		BQ														
	Produits intermédiaires et finis		BR		BS														
	Marchandises		BT		BU														
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	68 760	BW			68 760											
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	515 856	BY			515 856								689 303			
		Autres créances (3)	BZ	1 795 617	CA			1 795 617								1 918 839			
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC														
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE														
DIVERS	Disponibilités	CF	922 580	CG			922 580								785 496				
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 002	CI			2 002								2 384				
	TOTAL (III)	CJ	3 520 936	CK			3 520 936								3 577 825				
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																	
Comptes de régularisation	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 483 401	IA	1 963 451			5 519 950							5 786 179				
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				(3) Part à plus d'un an :		CR									
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :				Créances :											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

WATERHOUSE COOPERS

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2014

Désignation de l'entreprise		AHC SURFACE TECHNOLOGY		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 228 674)	DA	228 674		228 674
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	22 867		22 867
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EI ☐)	DG	3 852 063		3 304 433
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	644 788		1 197 729
	Subventions d'investissement	DJ	8 435		8 435
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	4 756 826		4 762 138
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 000		25 000
	Provisions pour charges	DQ	77 870		39 635
	TOTAL (III)	DR	102 870		64 635
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	85 398		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			199 350
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	177 984		170 767
	Dettes fiscales et sociales	DY	325 279		340 675
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	29 994		205 545
	Autres dettes	EA	41 598		43 069
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)	EC	660 254		959 406	
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 519 950		5 786 179	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IF			
		EG	660 254		959 406
		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD	26 711	FE	921 871	FF	948 582	
		FG	703 898	FH	2 266 393	FI	2 970 290	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	730 608	FK	3 188 264	FL	3 918 872	
	Production stockée*					FM	17 645	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	35 095	
	Autres produits (1) (11)					FQ	59	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 971 671
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	643 319	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	118 395	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(16 673)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	794 412	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	92 073	
	Salaires et traitements*					FY	782 042	
	Charges sociales (10)					FZ	314 379	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	240 922
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	38 235
	Autres charges (12)					GE	64	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 007 168
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	964 503
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	30 455	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	30 455	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15 577	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	15 577	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	14 878	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	979 382	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise AHC SURFACE TECHNOLOGY										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		98	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		210	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		308	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	196		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	196		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(196)	308	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	334 398	585 715	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 002 126	5 123 247	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 357 339	3 925 518	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	644 788	1 197 729	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		98	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *								HP			
		- Crédit - bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	196		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	30 454	32 199	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	35 095	19 777	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9												
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
<i>Ecart AGEFIPH</i>										196			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Sage France – <http://www.sage.fr>

PRINCETON WATERHOUSE COOPERS

AHC

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013



AHC

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Page 2

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
--

Présentation de la société

AHC est spécialisée dans le traitement de surface.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2013 enregistre une baisse globale du chiffre d'affaires (-22.7%) qui s'explique pour l'activité principale traitement de surface, à l'arrivée en fin de vie de certains produits non encore remplacés par de nouveaux marchés. (2 862 k€ en 2013 contre 3 504 K€ en 2012 soit -18.3%).

D'autre part, AHC a réalisé un faible chiffre d'affaires en vente de machines (195 k€ en 2013 contre 882 k€ en 2012 soit -78%)

Il est à noter que depuis 2012, le compte courant BNP dont le solde est de 1 714 203.75 € est présenté dans les comptes dans le poste « Autres Créances » conformément à la convention de centralisation de trésorerie dont la société centralisatrice est Aalberts Industries France SNC. Auparavant, il était présenté dans le poste « Disponibilités ».

En matière de CICE, la société AHC a opté pour une présentation en diminution des charges de personnel.

Suite à la nouvelle recommandation de l'ANC sur les engagements de retraite applicable aux comptes 2013, les écarts actuariels et les modifications de régime ont été comptabilisés par le compte de résultat.

Evénements post clôture

RAS



II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le code du commerce et le plan comptable général.

A noter qu'en application de l'avis 2004-15 du CNC adopté par le règlement CRC 2004 06 du 23 novembre 2004 et du CRC 2002-10 applicable au 1^{er} janvier 2005 dans les sociétés françaises, il est rappelé que les durées d'amortissement actuellement mises en œuvre correspondent aux durées d'utilisation estimée des biens, et que la société applique dans la mesure du possible une approche par composant.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis sur la base des coûts historiques.

La recommandation du CNC n° 2003-R.01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires a expressément exclu de son champ d'application les médailles du travail. En conséquence, ces médailles ne sont pas régies par les règles comptables spécifiques aux engagements de retraites et assimilés mais entrent dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée allant de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les biens acquis à titre onéreux, ou à leur coût de production pour les biens produits.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

L'amortissement d'un actif par composant devenant la règle, un plan d'amortissement propre à chaque composant a été retenu lorsque cette méthode trouvait à s'appliquer.

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation, les plus généralement retenues peuvent être résumées comme suit :



- Constructions	entre 15 et 33 ans
- Agencements et aménagements divers	entre 10 et 15 ans
- Installations techniques de traitement thermique et de surface	entre 10 et 15 ans
- Mobilier	entre 5 et 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	entre 5 et 8 ans
- Matériel de transport d'exploitation	entre 5 et 8 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Stocks

Les stocks, essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement thermique et de surface des pièces confiées par les clients, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les consommables en stocks ne sont dépréciés qu'en cas d'obsolescence ou de dégradation les rendant impropres à l'utilisation dans le cadre des opérations de traitement thermique et de surface.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les éventuelles couvertures souscrites en matière d'assurance crédit client sont prises en considération pour les calculs de dépréciation.

Provisions

Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provisions réglementées :

L'amortissement dégressif n'étant plus pratiqué depuis plusieurs exercices le postes « amortissements dérogatoires » est devenu nul. Désormais seul le mode d'amortissement linéaire est utilisé.

PRICEMATERHOUSECOOPERS

Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitement.

Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de licences et logiciel pour 62 K€.

Une acquisition de logiciel a été effectué au cours de l'exercice pour 5 K€.

La dotation aux amortissements est de 1K€ au titre de l'exercice 2013.

La société n'a pas cédé ou mis au rebut d'immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2013.

(en K€)	31/12/12	Aug.	Dim.	31/12/13
Logiciels	58	5	-	62
Total valeurs brutes	58	5	-	62
Amort. Logiciel	58	1	-	59
Total amortissements	58	1	-	59

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées de constructions et de leurs agencements, installations techniques de traitement de surface, mobilier, matériel de bureau et

informatique pour une valeur brute de 3 899 K€ au 31 décembre 2013 contre 3 874 K€ au 31 décembre 2012.

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 25 K€ au 31 décembre 2013 correspondant essentiellement à des périphériques contre 358 K€ au 31 décembre 2012.

La dotation aux amortissements s'élève à 239 K€ au titre de l'exercice 2013 contre 217 K€ au 31 décembre 2012.

La société n'a pas cédé et mis hors service d'immobilisations au cours de l'exercice 2013.

(en K€)	31/12/12	Aug.	Dim.	31/12/13
Terrains	190			190
Constructions	675	22		697
Matériel Industriel	2 606	285		2 891
Installations générales, agencements et aménagements divers	28			28
Matériel de transport	0			0
Matériel de bureau et mobilier informatique	47	3		50
Immobilisations corporelles en-cours	328	235	520	43
Avances et acomptes				
Total valeurs brutes	3 874	545	520	3 899
Amort. Terrains				
Amort. Constructions	247	36		283
Amort. Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 362	199		1 561
Amort. Installations générales, agencements et aménagements divers	27	1		28
Amort. Matériel de transport				
Amort. Matériel de bureau et informatique, mobilier	30	3		33
Total amortissements	1 666	239		1 905

3.3 Immobilisations financières

NEANT

3.4 Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement de surface des pièces confiées par les clients.

3.5 Echéance des créances

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

Au 31 décembre 2013, les autres créances sont composées de créances fiscales et sociales pour 42 K€ (32 K€ de créances fiscales et sociales au 31 décembre 2012) ainsi que de 1 714 k€ de créances envers Aalberts Industries France SNC suite à la convention de centralisation de trésorerie évoquée dans les faits caractéristiques.

3.6 Capital social

Le capital social s'élève à 229 K€ et se compose de 15 000 actions au nominal de 15.24 € chacune.

3.7 Capitaux propres - Variation

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2012	4 762
Bénéfice de l'exercice	645
Distribution de dividendes	(650)
Autres mouvements	néant
Capitaux propres au 31 décembre 2013	4 757

3.8 Provisions

(en K€)	31/12/12	Aug.	Dim.	31/12/13
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Total	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges	0			0
Garanties données aux clients	0			0
Pertes sur marché à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations	39	39		78
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et charges fiscales				
Pour risques et charges	25			25
Total	64	39		103

3.10 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	Entreprises liées	Lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières		
CREANCES Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances dont Cash Pool BNP Capital souscrit appelé non versé	1 1 714	
DETTES Emprunts obligataires et convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes Fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (compte courant –solde IS)	(16) 85	

3.11 Produits à recevoir

Les produits à recevoir au 31 décembre 2013 concernent principalement des autres créances pour 43 K€ dont 21 K€ de CICE (10 K€ au 31 décembre 2012).

3.12 Charges à payer

(en K€)	2013	2012
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	15	30
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
- Personnel et comptes rattachés	170	171
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94	96
- Etat et autres collectivités publiques	0	3
AUTRES DETTES	10	10

3.13 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2013 sont principalement constituées de charges courantes et récurrentes.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€)	2013	2012	Variation
France	731	846	
Etranger	3 188	4 224	
Total	3 919	5 070	-22.7%

4.2 Produits et charges financiers

(en K€)	2013	2012
Escomptes obtenus	0	0
Escomptes accordés	(15)	(22)
Intérêts sur fonds de participation	0	0
Autres produits (charges) financiers	30	32
Produit net (charge)	15	10

4.3 Résultat exceptionnel

(en K€)	2013	2012
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles		
Coût net sur litige / restructuration		
Autres	0	0
Produit net (charge)	0	0

4.4 Répartition du montant global de l'impôt sur les sociétés

(en K€)	Montant au 31/12/13 avant impôt	Montant de l'impôt dû	Montant au 31/12/13 après impôt	Montant au 31/12/2012 après impôt
Résultat courant	979	334	645	1 197
Résultat exceptionnel	0	0	0	0
Créances d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs				
TOTAL	979	334	645	1 197

4.5 Accroissement et allégement de la dette future d'impôt

Non applicable

4.6 Charges et produits financiers réalisés avec des entreprises liées

(en K€)	2013	2012
Autres produits (charges) financiers	30	32
Produit net (charge)	30	32

V. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société AALBERTS INDUSTRIES NV domiciliée à l'adresse suivante :

Sanderburgerlaan 4
3947 CS Langbroek
The Netherland

5.2 Engagements financiers

Crédit bail

Aucun crédit bail n'est en-cours.

Droit Individuel de Formation (DIF)

Au 31 décembre 2013, le solde des droits s'élève à 2 620 heures.



5.3 Effectifs moyens

	2013	2012
- Ingénieurs et Cadres	3	3
- Agents de maîtrise	7	7
- Employés	2	2
- Ouvriers	11	11
Total	23	23

5.4 Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la société est membre du groupe fiscal formé par la société Aalberts Industries France SNC. Les modalités de la convention d'intégration fiscale applicable prévoient l'appréhension par la société intégrante des économies d'impôt générées par les sociétés membres intégrées. Les versements d'acomptes et le calcul de l'impôt sont effectués comme si la société membre était seule redevable de l'impôt.

5.5 Parties liées

Pour information, aucune transaction significative avec les parties liées qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales de marché n'est à signaler.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise RUE BADE WURTEMBERG 57380 FAULQUEMONT

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 4 2 2 8 8 7 4 8 9 0 0 0 2 5

Néant ☐ *

				Exercice N clos le.		N - 1	
				3 1 2 2 0 1 3		3 1 2 2 0 1 2	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	62 486	AG	58 549	3 937	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN	190 000	AO	190 000		190 000
	Constructions	AP	697 527	AQ	283 021	414 506	428 395
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 891 378	AS	1 561 170	1 330 209	1 243 705
	Autres immobilisations corporelles	AT	78 204	AU	60 712	17 492	18 157
	Immobilisations en cours	AV	42 869	AW		42 869	328 098
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	3 962 465	BK	1 963 451	1 999 014	2 208 354
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	166 299	BM		166 299	149 626
	En cours de production de biens	BN	49 822	BO		49 822	32 177
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	68 760	BW		68 760	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	515 856	BY		515 856	689 303
	Autres créances (3)	BZ	1 795 617	CA		1 795 617	1 918 839
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	922 580	CG		922 580	785 496
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 002	CI		2 002	2 384
	TOTAL (III)	CJ	3 520 936	CK		3 520 936	3 577 825
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 483 401	IA	1 963 451	5 519 950	5 786 179
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire n°2031

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise		AHC SURFACE TECHNOLOGY		Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N - I
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 228 674 ...)	DA	228 674	228 674	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	22 867	22 867	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	3 852 063	3 304 433	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	644 788	1 197 729	
	Subventions d'investissement	DJ	8 435	8 435	
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)			DL	4 756 826	4 762 138
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 000	25 000	
	Provisions pour charges	DQ	77 870	39 635	
	TOTAL (III)	DR	102 870	64 635	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	85 398		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		199 350	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	177 984	170 767	
	Dettes fiscales et sociales	DY	325 279	340 675	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	29 994	205 545	
	Autres dettes	EA	41 598	43 069	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC	660 254	959 406
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 519 950	5 786 179
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	660 254	959 406		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services* }	FD	26 711	FE	921 871	FF	1 458 279
		FG	703 898	FH	2 266 393	FI	3 611 769
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	730 608	FK	3 188 264	FL	5 070 048
	Production stockée*					FM	(4 107)
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	24 777
	Autres produits (1) (11)					FQ	22
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 090 740
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	643 319
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	148 401
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	8 269
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	929 168
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	110 865
	Salaires et traitements*					FY	874 733
	Charges sociales (10)					FZ	376 409
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	216 231
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	6 311
	Autres charges (12)					GE	212
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 317 212
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 773 528
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	32 199
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	32 199
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22 591
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	22 591
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	9 608
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 783 136

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage France - http://www.sage.fr

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise AHC SURFACE TECHNOLOGY

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		98
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		210
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		308
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	196	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	196	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(196)	308
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	334 398	585 715
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 002 126	5 123 247
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 357 339	3 925 518
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	644 788	1 197 729
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		98
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	196	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	30 454	32 199
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	35 095	19 777
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs
Ecart AGEFIPH		196		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage France - http://www.sage.fr

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

AHC

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Page 2

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Présentation de la société

AHC est spécialisée dans le traitement de surface.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2013 enregistre une baisse globale du chiffre d'affaires (-22.7%) qui s'explique pour l'activité principale traitement de surface, à l'arrivée en fin de vie de certains produits non encore remplacés par de nouveaux marchés. (2 862 k€ en 2013 contre 3 504 k€ en 2012 soit -18.3%).

D'autre part, AHC a réalisé un faible chiffre d'affaires en vente de machines (195 k€ en 2013 contre 882 k€ en 2012 soit -78%)

Il est à noter que depuis 2012, le compte courant BNP dont le solde est de 1 714 203.75 € est présenté dans les comptes dans le poste « Autres Créances » conformément à la convention de centralisation de trésorerie dont la société centralisatrice est Aalberts Industries France SNC. Auparavant, il était présenté dans le poste « Disponibilités ».

En matière de CICE, la société AHC a opté pour une présentation en diminution des charges de personnel.

Suite à la nouvelle recommandation de l'ANC sur les engagements de retraite applicable aux comptes 2013, les écarts actuariels et les modifications de régime ont été comptabilisés par le compte de résultat.

Evénements post clôture

RAS



II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le code du commerce et le plan comptable général.

A noter qu'en application de l'avis 2004-15 du CNC adopté par le règlement CRC 2004 06 du 23 novembre 2004 et du CRC 2002-10 applicable au 1^{er} janvier 2005 dans les sociétés françaises, il est rappelé que les durées d'amortissement actuellement mises en œuvre correspondent aux durées d'utilisation estimée des biens, et que la société applique dans la mesure du possible une approche par composant.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis sur la base des coûts historiques.
La recommandation du CNC n° 2003-R.01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires a expressément exclu de son champ d'application les médailles du travail. En conséquence, ces médailles ne sont pas régies par les règles comptables spécifiques aux engagements de retraites et assimilés mais entrent dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée allant de 1 à 3 ans.

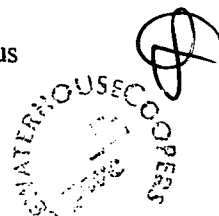
Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les biens acquis à titre onéreux, ou à leur coût de production pour les biens produits.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

L'amortissement d'un actif par composant devenant la règle, un plan d'amortissement propre à chaque composant a été retenu lorsque cette méthode trouvait à s'appliquer.

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation, les plus généralement retenues peuvent être résumées comme suit :



- Constructions	entre 15 et 33 ans
- Agencements et aménagements divers	entre 10 et 15 ans
- Installations techniques de traitement thermique et de surface	entre 10 et 15 ans
- Mobilier	entre 5 et 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	entre 5 et 8 ans
- Matériel de transport d'exploitation	entre 5 et 8 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Stocks

Les stocks, essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement thermique et de surface des pièces confiées par les clients, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les consommables en stocks ne sont dépréciés qu'en cas d'obsolescence ou de dégradation les rendant impropres à l'utilisation dans le cadre des opérations de traitement thermique et de surface.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les éventuelles couvertures souscrites en matière d'assurance crédit client sont prises en considération pour les calculs de dépréciation.

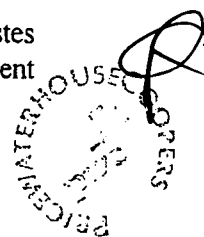
Provisions

Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provisions réglementées :

L'amortissement dégressif n'étant plus pratiqué depuis plusieurs exercices le postes « amortissements dérogatoires » est devenu nul. Désormais seul le mode d'amortissement linéaire est utilisé.



Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitement.

Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de licences et logiciel pour 62 K€.

Une acquisition de logiciel a été effectué au cours de l'exercice pour 5 K€.

La dotation aux amortissements est de 1K€ au titre de l'exercice 2013.

La société n'a pas cédé ou mis au rebut d'immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2013.

(en K€)	31/12/12	Aug.	Dim.	31/12/13
Logiciels	58	5	-	62
Total valeurs brutes	58	5	-	62
Amort. Logiciel	58	1	-	59
Total amortissements	58	1	-	59

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées de constructions et de leurs agencements, installations techniques de traitement de surface, mobilier, matériel de bureau et

WATERHOUSE
COOPERS

informatique pour une valeur brute de 3 899 K€ au 31 décembre 2013 contre 3 874 K€ au 31 décembre 2012.

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 25 K€ au 31 décembre 2013 correspondant essentiellement à des périphériques contre 358 K€ au 31 décembre 2012.

La dotation aux amortissements s'élève à 239 K€ au titre de l'exercice 2013 contre 217 K€ au 31 décembre 2012.

La société n'a pas cédé et mis hors service d'immobilisations au cours de l'exercice 2013.

(en K€)	31/12/12	Aug.	Dim.	31/12/13
Terrains	190			190
Constructions	675	22		697
Matériel Industriel	2 606	285		2 891
Installations générales, agencements et aménagements divers	28			28
Matériel de transport	0			0
Matériel de bureau et mobilier informatique	47	3		50
Immobilisations corporelles en-cours	328	235	520	43
Avances et acomptes				
Total valeurs brutes	3 874	545	520	3 899
Amort. Terrains				
Amort. Constructions	247	36		283
Amort. Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 362	199		1 561
Amort. Installations générales, agencements et aménagements divers	27	1		28
Amort. Matériel de transport				
Amort. Matériel de bureau et informatique, mobilier	30	3		33
Total amortissements	1 666	239		1 905

3.3 Immobilisations financières

NEANT

3.4 Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement de surface des pièces confiées par les clients.



3.5 Echéance des créances

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

Au 31 décembre 2013, les autres créances sont composées de créances fiscales et sociales pour 42 K€ (32 K€ de créances fiscales et sociales au 31 décembre 2012) ainsi que de 1 714 k€ de créances envers Aalberts Industries France SNC suite à la convention de centralisation de trésorerie évoquée dans les faits caractéristiques.

3.6 Capital social

Le capital social s'élève à 229 K€ et se compose de 15 000 actions au nominal de 15.24 € chacune.

3.7 Capitaux propres - Variation

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2012	4 762
Bénéfice de l'exercice	645
Distribution de dividendes	(650)
Autres mouvements	néant
Capitaux propres au 31 décembre 2013	4 757

3.8 Provisions

(en K€)	31/12/12	Aug.	Dim.	31/12/13
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Total	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges	0			0
Garanties données aux clients	0			0
Pertes sur marché à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations	39	39		78
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et charges fiscales				
Pour risques et charges	25			25
Total	64	39		103

INTERHOUSE COOP
1999

PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Clients	0		0	0
Autres provisions pour dépréciation				
Total	0	0	0	0

Provisions de départ en retraite

La méthode préférentielle recommandée par l'avis CNC 03-R.01 est appliquée par la société, qui comptabilise la provision pour couvrir les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite selon la méthode du corridor. Suivant cet avis, les engagements de fin de carrière sont évalués selon la méthode préconisée par IAS 19, c'est-à-dire la méthode des unités de crédit projetée avec salaires de fin de carrière.

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2013	2012
Taux d'inflation	2.00%	2.00%
Taux de croissance des salaires	2.00%	2.00%
Taux d'actualisation	3.50%	3.75%
Taux moyen de charges patronales	42%	40%
Initiative du départ à la retraite	Oui	Oui
Tables de mortalité	Insee 2009-2011	Insee 2008-2010
Age départ retraite	De 60 à 62 ans	De 60 à 62 ans

3.9 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an.

Au 31 décembre 2013, les autres dettes sont composées de dettes fiscales et sociales à payer s'élevant à 10 K€ (10 K€ au 31 décembre 2012).

INTERHOUSE COOPÉRATIVES

3.10 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	Entreprises liées	Lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières		
CREANCES Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances dont Cash Pool BNP Capital souscrit appelé non versé	1 1 714	
DETTES Emprunts obligataires et convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes Fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (compte courant –solde IS)	(16) 85	

3.11 Produits à recevoir

Les produits à recevoir au 31 décembre 2013 concernent principalement des autres créances pour 43 K€ dont 21 K€ de CICE (10 K€ au 31 décembre 2012).

INTERHOUSE COOP
 2013

3.12 Charges à payer

(en K€)	2013	2012
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	15	30
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
- Personnel et comptes rattachés	170	171
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94	96
- Etat et autres collectivités publiques	0	3
AUTRES DETTES	10	10

3.13 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2013 sont principalement constituées de charges courantes et récurrentes.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€)	2013	2012	Variation
France	731	846	
Etranger	3 188	4 224	
Total	3 919	5 070	-22.7%

COOPERS
INTERHOUSE

4.2 Produits et charges financiers

(en K€)	2013	2012
Escomptes obtenus	0	0
Escomptes accordés	(15)	(22)
Intérêts sur fonds de participation	0	0
Autres produits (charges) financiers	30	32
Produit net (charge)	15	10

4.3 Résultat exceptionnel

(en K€)	2013	2012
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles		
Coût net sur litige / restructuration		
Autres	0	0
Produit net (charge)	0	0

4.4 Répartition du montant global de l'impôt sur les sociétés

(en K€)	Montant au 31/12/13 avant impôt	Montant de l'impôt dû	Montant au 31/12/13 après impôt	Montant au 31/12/2012 après impôt
Résultat courant	979	334	645	1 197
Résultat exceptionnel	0	0	0	0
Créances d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs				
TOTAL	979	334	645	1 197

INTERHOUSE CO. BELGIUM
1998

COPIERS
HOUSE

5.3 Effectifs moyens

	2013	2012
- Ingénieurs et Cadres	3	3
- Agents de maîtrise	7	7
- Employés	2	2
- Ouvriers	11	11
Total	23	23

5.4 Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la société est membre du groupe fiscal formé par la société Aalberts Industries France SNC. Les modalités de la convention d'intégration fiscale applicable prévoient l'appréhension par la société intégrante des économies d'impôt générées par les sociétés membres intégrées. Les versements d'acomptes et le calcul de l'impôt sont effectués comme si la société membre était seule redevable de l'impôt.

5.5 Parties liées

Pour information, aucune transaction significative avec les parties liées qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales de marché n'est à signaler.

